

Dossiers Fonds Commun Aquitaine Navarre 2009

Départ.	Intitulé du Dossier	Bénéficiaire	Montant Proposé
33	Projets d'entrepreneurs et de commerciaux - Commune de Léognan-09	Commune de Léognan 33850 LEOGNAN FRANCE	2800 €
64	Cartulaires des rois de Navarre 2 - Université de Pau et Pays de l'Adour - 09	Université de Pau et des Pays de l'Adour 64012 PAU CEDEX FRANCE	6000 €
64	Découverte culture et économie en Aquitaine et en Navarre-Lycée Montpensier-09	Lycée Privé Montpensier 64000 PAU	2000 €
64	Production, échange et diffusion de chroniques - Association Euskal Irratiak-09	Association Euskal Irratiak 64220 SAINT JEAN PIED DE PORT	7000 €
64	Coopération développement économique de la forêt - COFOR 64 - 09	Association des Communes Forestières des Pyrénées-Atlantiques 64400 OLORON SAINTE MARIE FRANCE	10000 €
	ENECO - Association APESA -09	Association APESA 64053 PAU CEDEX 09	16572 €
	Insertion professionnelle des personnes handicapées - APSP-09	APSP - Promotion Sociale et Professionnelle Biarritz 64200 BIARRITZ	3000 €
64	Ibaneta IV - Association LagunArte -09	Association LagunArte 64240 LEKUINE/BONLOC	8000 €
	Développement de la microoxygénation 2ème - Université Bordeaux 4 - 09	Université Bordeaux 4 - Montesquieu 33608 PESSAC CEDEX FRANCE	32700 €
64	Prévention et réduction des risques liés à l'usage de la drogue-Asso BIZIA -09	Association BIZIA 64109 BAYONNE FRANCE	21000 €
	Comité de liaison Aquitaine Euskadi Navarre -Univ Bordeaux 1-09	Université Bordeaux 1 33405 TALENCE CEDEX	7500 €
64	Cuna - Association Nobatek -09	Association Nobatek 64600 ANGLET FRANCE	10725 €
	Echange expérience agritourisme-Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine-09	Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine 33075 BORDEAUX CEDEX FRANCE	11390 €
64	Echanges de jeunes et méthodes socio éducatives - ARIT -09	ARIT 64200 BIARRITZ FRANCE	4072 €
33	La chanson de Roland - Société La Smac-09	Société La Smac 33700 MERIGNAC	12000 €
64	Eco transreg II PME - ASSOCIATION INDUSPOLE - 09	ASSOCIATION INDUSPOLE 64143 BILLERE FRANCE	16480 €
64	Linux Orreaga II - CC de Baigorri Garazi -09	Communauté de Communes de Baigorri Garazi 64220 SAINT JEAN PIED DE PORT FRANCE	17193 €

Dossier :	PROJETS D'ENTREPRENEURS ET DE COMMERCIAUX - COMMUNE DE LÉOGNAN-09	N° 09002899
------------------	--	--------------------

PRESENTATION DE L'ORGANISME	N° ARI06196
------------------------------------	--------------------

Raison Sociale : **Commune de Léognan**
 Adresse : Hôtel de Ville
 33850 LEOGNAN
 FRANCE
 Contact : Monsieur Bernard FATH

Statut Juridique : 7210 - Commune
 Activité : 8411Z - Administration publique générale

N° SIRET : 21330238300079
 N° Tiers financier : 7552

PRESENTATION DU PROJET :	Année 2009
---------------------------------	-------------------

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

1) L'objectif principal du projet est d'impulser le développement et la création de PMI-PME en Aquitaine et en Navarre. Il s'agit de faire un pas de plus vers la coopération transfrontalières, de manière à ce que les responsables des entités publiques et du secteur privé de chaque régions réfléchissent conjointement au développement conjoint de l'Aquitaine et de la Navarre.

Une étude sera réalisée dans l'année 2009, afin de permettre aux différentes municipalités des deux régions de donner une impulsion à l'activité intermunicipale. La co-maîtrise d'ouvrage de cette opération est assurée côté Navarrais par la Municipalité de Peralta et côté Aquitain par celle de Léognan. Les autres partenaires sont les Municipalités de Larraga, Lerín, Murchante, Obanos, San Martín de Unx, Azagra, Monteagudo et Villatuerta, du côté navarrais, et les Municipalités d'Audenge, La Bastide Clairence, Haut Mauco, St. Martin de Hinx, Braud-et-Saint-Louis et Pompignac, du côté aquitain, avec la collaboration de l'Euro Info Centre de Navarre de l'AIN.

2) Les actions programmées sont les suivantes :

- 8 et 9 mai 2009, 4ème journée de coopération en les acteurs du développement local à Azagra (Navarre),
 - Participation croisées d'entreprises aux 4 foires : Obanos les 25 et 26 juillet 2009, La Bastide Clairence les 19 et 20 septembre 2009, Murchante les 7 et 8 novembre 2009, et Azagra les 14 et 15 novembre 2009.
 - Diffusion des résultats à travers une page web www.cooperacionlocaleuropa.eu
 - Edition d'un CD qui inclut les actes de la 4^{ème} journée de Coopération Européenne
- Localisation Géographique : LEOGNAN (33)

Groupe d'intervention : Action économique
 Partenaires espagnols : Mairie de PERALTA

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :	2 800,00
--------------------------------------	-----------------

Montant demandé : **2 800,00 €**

Montant éligible : **7 000,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **40,00%**

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	%	Montant
Consommables matériels	1 000,00	Conseil Régional d'Aquitaine	40,00%	2 800,00
Prestations de services 1 travail technique sur le domaine, coordination expert externe, études expériences	1 000,00	Autofinancement	60,00%	4 200,00
Voyages coûts de transport déplacements à voiture, autobus et péages	2 000,00	Total Ressources		7 000,00
Hébergement repas et chambres, réunions du comité de pilotage et rencontre Audenge 2009	1 500,00			
Frais généraux préparation, édition, administration et gestion	1 000,00			
Autres	500,00			
Total Emplois	7 000,00			

Dossier :	CARTULAIRES DES ROIS DE NAVARRE 2 - UNIVERSITÉ DE PAU ET PAYS DE L'ADOUR - 09	N° 09002902
------------------	--	--------------------

PRESENTATION DE L'ORGANISME	N° ARI02034
------------------------------------	--------------------

Raison Sociale : **Université de Pau et des Pays de l'Adour**
 Adresse : Avenue de l'Université
 BP 576
 64012 PAU CEDEX
 FRANCE
 Contact : Monsieur Jean-Louis GOUT

Statut Juridique : 7383 - Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel N° SIRET : 19640251500270
 Activité : 8542Z - Enseignement supérieur N° Tiers financier : 100962

PRESENTATION DU PROJET :	Année 2009
---------------------------------	-------------------

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

Les cartulaires des rois de Navarre 2ème année

Huit cartulaires royaux, qui ont été numérisés et récemment catalogués selon les normes internationales, sont conservés à l'Archivo General de Navarra à Pampelune (désormais AGN). Les Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques (désormais ADPA) conservent un cartulaire du XIV^e siècle, connu jusqu'à présent sous le nom de « Cartulaire de Charles II de Navarre ».

Il paraît pertinent et utile aux universitaires de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Universidad Publica de Navarra, ainsi qu'aux directeurs de ces fonds d'archive (A. Goulet directrice des ADPA), d'étudier et éditer cet ensemble de cartulaires, à la fois en tant que collection diplomatique mais aussi en tenant compte de chacun de ces documents. Si certains de ces cartulaires sont connus, parfois anciennement publiés de manière séparée ou partielle, la publication conjointe de cet ensemble documentaire encore largement méconnu, outre le fait de le mettre à disposition de la communauté scientifique, permettra d'éclairer la formation du noyau originel de l'Archivo de Navarra, la façon dont cet ensemble a pu être dissocié (le cartulaire conservé aux ADPA).

Localisation Géographique : Pyrénées-Atlantiques (64)

Groupe d'intervention : Enseignement Supérieur / Recherche / Centres technologiques

Partenaires espagnols : Universidad publica de Navarra

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :	6 000,00
--------------------------------------	-----------------

Montant demandé : **8 900,00 €**

Montant éligible : **12 800,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **46,88%**

EMPLOIS	Montant
Frais de déplacements et de séjours (hébergement, repas)	3 000,00
Frais de fonctionnement	400,00
Frais de documentation et de reproduction	400,00
Vacations mise en page traduction	4 000,00
Frais de publication du cartulaire conservé aux ADPA	5 000,00
Total Emplois	12 800,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	46,88%	6 000,00
Conseil Général des Pyrénées Atlantiques	19,53%	2 500,00
Autofinancement	33,59%	4 300,00
Total Ressources		12 800,00

**Dossier : DÉCOUVERTE CULTURE ET ÉCONOMIE EN AQUITAINE ET EN NAVARRE-
LYCÉE MONTPENSIER-09****N° 09002931****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° 00002522**

Raison Sociale : **Lycée Privé Montpensier**
 Adresse : 34, rue Montpensier
 64000 PAU
 Contact : Madame la Directrice

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée
 Activité : 8532Z - Enseignement secondaire technique ou professionnel

N° SIRET : 78235528300014
 N° Tiers financier : 105625

PRESENTATION DU PROJET :**Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

Le développement économique transfrontalier incite les équipes à favoriser et développer les connaissances linguistiques et professionnelles et l'adaptabilité des jeunes.

Les étudiants (environ 18) en commerce international de L'Instituto Cuatrovientos de Pampelune, les lycéens de 1ère bac pro option européenne des sections du tertiaire administratif du lycée Montpensier (environ 14), accompliront en année n+1 un stage en entreprise dans le pays de la langue étudiée entre 7 et 12 semaines. Le projet Aquitaine/Navarre vise à aider ces jeunes à se préparer au mieux à cette expérience par une connaissance de la langue, des personnes, de la culture et de l'économie.

Déroutement du projet de Mai 2009 à Juin 2010

Localisation Géographique : PAU (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Instituto cuatrovientos

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :**2 000,00**Montant demandé : **2 027,50 €**Montant éligible : **4 055,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **49,32%**

EMPLOIS	Montant
Voyage	1 700,00
Hébergement	2 235,00
Visite	120,00
Total Emplois	4 055,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	49,32%	2 000,00
Autres financements privés	36,99%	1 500,00
Autofinancement	13,69%	555,00
Total Ressources		4 055,00

Dossier : PRODUCTION, ÉCHANGE ET DIFFUSION DE CHRONIQUES-ASSOCIATION
EUSKAL IRRATIAK-09

N° 09002966

PRESENTATION DE L'ORGANISME

N° ARI03153

Raison Sociale : **Association Euskal Irratiak**
 Adresse : 15 avenue Jai-Alai
 Har Hitza
 Dinibane Garazi
 64220 SAINT JEAN PIED DE PORT
 Contact : Monsieur Jokim GALDUMBIDE

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée
 Activité : 9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

N° SIRET : 42318134600010
 N° Tiers financier : 4258

PRESENTATION DU PROJET :

Année 2009

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

Le projet présenté par cette station radiophonique s'inscrit dans son ancrage territorial et culturel reconnu. Les actions visent à :

- Faire connaître les organisations institutionnelles transfrontalières, d'initiatives publiques et privées,
- Echanger des chroniques hebdomadaires et des émissions ponctuelles en lien avec les événements sportifs et culturels : agendas, retransmissions de directs, témoignages...
- être les témoins permanents de l'actualité politique et socioculturelle des 2 versants frontaliers,
- œuvrer au sauvetage de la langue basque entendue et peu à peu reparlée sur les versants nord et sud de la Navarre : ce travail de reconquête de la langue s'adresse en particulier aux jeunes qui portent leur intérêt en priorité aux domaines culturels et sportifs
- concernant les institutions : intéresser les populations aux initiatives et aux actions des élus dans les domaines structurels, agricoles (commissions syndicales de vallées et gestion de alpages), sociaux (services santé, secours, traitement des déchets), autres.
- Tendre les micros - antennes à tous représentants politiques et socioprofessionnels des territoires/vallées de la Navarre pour mieux se connaître et faire connaître les démarches communes.
- Intéresser les jeunes générations à la construction - structuration des échanges transfrontaliers.
- Favoriser les échanges touristiques par une meilleure diffusion des structures d'accueil, des festivités et des rencontres sportives...

Localisation Géographique : SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Asociacion cultural xorroxin elkartea

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :

7 000,00

Montant demandé : **10 000,00 €**

Montant éligible : **14 000,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant
Frais de personnel coordination du projet	1 500,00
journaliste, animateur, technicien	12 000,00
Téléphone, frais de déplacement	500,00
Total Emplois	14 000,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	7 000,00
Autofinancement	50,00%	7 000,00
Total Ressources		14 000,00

Dossier : COOPÉRATION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FORÊT - COFOR N° 09003095
64 - 09

PRESENTATION DE L'ORGANISME N° ARI03446

Raison Sociale : **Association des Communes Forestières des Pyrénées-Atlantiques**
Adresse : 6 rue jeliote
64400 OLORON SAINTE MARIE
FRANCE
Contact : Monsieur Michel CASTAN

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée N° SIRET : 44953566500029
Activité : 9104Z - Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles N° Tiers financier : 7711

PRESENTATION DU PROJET : Année 2009

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

Les deux participants l'Association des Communes Forestières des Pyrénées Atlantiques (ADCOFOR 64) et la SA Gestion Ambiental, Viveros y Repoblacionès de Navarra(GAVRN) interviennent sur la forêt de montagne, avec ses problématiques liées en premier lieu à la mobilisation des bois et ensuite à leur commercialisation. Le bassin de production se développe sur les deux flancs des Pyrénées, est à réorganiser, ou à développer en réfléchissant aux flux et à l'optimisation du territoire. Des expériences de mobilisation par câble existent en Pyrénées Atlantiques mais pas encore en Navarre qui possède de vastes territoires boisés non desservis et non exploités.

L'ADCOFOR64 porte un Plan Bois Energie départemental pour développer l'utilisation des plaquettes forestières au travers de réseaux de chaleur collectifs. La Navarre veut réfléchir à la fabrication de granulés plaquettes et connaître les réseaux de chaleur. Le marché du bois et les systèmes de commercialisation ont besoin de se dynamiser et de se redévelopper avec une optimisation des flux, des transports et des outils de transformation.

L'objectif est de faire prendre conscience des potentialités forestières que comporte le territoire transfrontalier et de dynamiser les modes d'exploitation adaptés, et générer du travail pour les entreprises du secteur.

Phasage : D'avril 2009 à juin 2010

Partenaire espagnol : FORESNA

Localisation Géographique : OLORON-SAINTE-MARIE (64)

Groupe d'intervention : Action économique

Partenaires espagnols : Foresna

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE : 10 000,00

Montant demandé : 12 500,00 €

Montant éligible : 20 000,00 €

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : 50,00%

EMPLOIS	Montant
Organisations séminaires réunions	5 000,00
Frais de déplacement	3 000,00
Frais de réception et logistique (hébergement et repas)	6 000,00
Voyages d'études	6 000,00
Total Emplois	20 000,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	10 000,00
Autres financements publics	37,50%	7 500,00
Autofinancement	12,50%	2 500,00
Total Ressources		20 000,00

Dossier : ENECO - ASSOCIATION APESA -09**N° 09003109****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° 0000204**

Raison Sociale : **Association APESA**
 Adresse : Hélioparc
 2 av du Président Angot
 64053 PAU CEDEX 09
 Contact : Monsieur Didier ANGLEROT

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée N° SIRET : 40491092900011
 Activité : 7219Z - Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles et N° Tiers financier : 102458

PRESENTATION DU PROJET :**Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

L'ensemble du projet ENECO sur la période 2009- 2011 a été approuvé par le comité de programmation FEDER INTERREG. La partie de programme exécutée en 2009 correspond à la présente demande de financement au fonds Aquitaine Navarre.

Le projet ENECO "Gestion environnementale et énergétique des PME et développement de l'économie pour un développement économique transfrontalier durable" s'inscrit dans le prolongement d'un projet de coopération transfrontalière, développé de 2005 à 2007 dont le sujet est l'amélioration de l'efficacité environnementale et énergétique des PME. Ce nouveau projet soutient l'objectif d'impliquer les PME du territoire dans le développement économique durable du territoire, en agissant sur :

- l'amélioration de l'efficacité environnementale et énergétique des PME
- la réduction de leurs impacts négatifs sur l'environnement
- l'identification et la mise en place de solutions communes dans les zones d'activités, sites et secteurs
- la sensibilisation et la réflexion sur de nouveaux concepts de l'éco-économie
- la conscientisation de la consommation responsable et des achats verts
- le soutien et l'accompagnement dans le processus de révision et d'adaptation de leur activités aux nouveaux paramètres environnementaux.

Localisation Géographique : Aquitaine

Groupe d'intervention : Action économique

Partenaires espagnols : LASEME

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :**16 572,00**Montant demandé : **38 669,00 €**Montant éligible : **110 483,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **15,00%**

EMPLOIS	Montant
Ressources humaines	87 857,00
Déplacements	1 040,00
Communication	1 600,00
Sous traitance	6 400,00
Audits	4 800,00
Frais généraux	8 786,00
Total Emplois	110 483,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	15,00%	16 572,00
INTERREG	65,00%	71 814,00
Autofinancement	20,00%	22 097,00
Total Ressources		110 483,00

Dossier :	INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES-APSP-09	N° 09003221
------------------	--	--------------------

PRESENTATION DE L'ORGANISME	N° 00008153
------------------------------------	--------------------

Raison Sociale : **APSP - Promotion Sociale et Professionnelle Biarritz**
 Adresse : 30 rue Petricot
 64200 BIARRITZ
 Contact : Monsieur Jean CAMILLE

Statut Juridique :	9220 - Association déclarée	N° SIRET :	48051004900012
Activité :	8559B - Autres enseignements	N° Tiers financier :	39922

PRESENTATION DU PROJET :	Année 2009
---------------------------------	-------------------

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

L'objet du projet est de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées grâce à la formation et à l'apprentissage. Le travail aboutira à la réalisation d'outils et de méthodes communs et d'échanges de pratiques, en valorisant :

1. la connaissance croisée de l'environnement socio-économique de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
2. la compréhension mutuelle des outils de chaque partenaire transfrontalier au regard de la population ciblée.
3. l'identification de problématiques partagées entre les partenaires.
4. l'élaboration d'un document commun permettant d'informer la population ciblée sur les modalités d'accès aux dispositifs de formation et d'apprentissage. Le document sera diffusé par courriel vers les réseaux des partenaires.

Les partenaires partagent le questionnement suivant : « Le développement de l'accès des personnes handicapées à l'apprentissage et à la formation est-il de nature à faciliter leur insertion professionnelle ? ».

Pour répondre à cette question, ils souhaitent mettre en place les outils permettant de mieux connaître les réseaux, les modalités d'accès aux dispositifs d'apprentissage et de formation, l'environnement institutionnel de chacun.

Mise en place de :

- rencontres d'employeurs intégrant les personnes handicapées
- rencontres avec les formateurs spécialisés
- préparation de méthodes et d'outils communs.

Localisation Géographique : Aquitaine

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Fondation Koine aequalitas

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :	3 000,00
--------------------------------------	-----------------

Montant demandé : **6 000,00 €**

Montant éligible : **12 000,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **25,00%**

EMPLOIS	Montant
Salaires et charges	8 548,50
Traduction 20 heures	700,00
Frais généraux	1 005,50
Déplacement	1 746,00
Total Emplois	12 000,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	25,00%	3 000,00
Autofinancement	75,00%	9 000,00
Total Ressources		12 000,00

Dossier : IBANETA IV - ASSOCIATION LAGUNARTE -09**N° 09003222****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI01291**

Raison Sociale : **Association LagunArte**
 Adresse : Erramundea
 64240 LEKUINE/BONLOC
 Contact : Madame Denise OLHAGARAY

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée
 Activité : 9001Z - Arts du spectacle vivant

N° SIRET : 44075478600026
 N° Tiers financier : 24634

PRESENTATION DU PROJET :**Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

La coopération entre l'association Navarraise Garatzeiko Asi et la Cie Lagunarte vise à favoriser la création artistique, la tenue d'évènements culturels et la transmission d'une culture de tradition orale par le biais d'ateliers pédagogiques.

Les actions se déclinèrent en trois phases :

- résidence de création de spectacle vivant / formation d'amateurs : intégration du public local amateur (jeunes participants du concours, habitants...)
- résidence de création de spectacle vivant / équipe professionnelle.
- Ateliers « Gutunak - Correspondances »

Les ateliers ont eu lieu les 30 et 31 mars 2009 et le spectacle le 25 avril 2009, lors du Kantu Eguna.

Concerts à l'école de musique prévus en mai 2009 avec le professeur de musique.

Le cycle Udán Kantari se décline de juillet à août 2009 tout comme la création Abiada.

Les ciné-concerts sont organisés en automne 2009.

Le calendrier de travail sera le suivant :

- Réunion de préparation et d'organisation de l'année 2009, le 5 février 2009.
- Kantu Eguna, le 25 avril 2009.

Spectacle portant sur les verbes chantés « Aditzak kantan »

Trois jours de préparation en mars.

- Abiada

- Juillet 2009 : deux jours de formation - Intervenants de la Cie LagunArte

- Août 2009 (dates à définir) : travail du répertoire - Deux jours

- Représentations à Bonloc puis à Auritz-Burquete, les 14 et 15 août 2009.

Localisation Géographique : BÓNLOC (64)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Association GARAITZEKO Asi

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :**8 000,00**

Montant demandé : **10 590,00 €**

Montant éligible : **26 476,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **30,22%**

EMPLOIS	Montant
Résidences de création	15 404,00
Spectacles	3 872,00
Logistique	7 200,00
Total Emplois	26 476,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	30,22%	8 000,00
Autres financements publics	11,33%	3 000,00
Autofinancement	58,45%	15 476,00
Total Ressources		26 476,00

Dossier : DÉVELOPPEMENT DE LA MICROOXYGÉNATION 2ÈME -UNIVERSITÉ
BORDEAUX 4 - 09

N° 09003236

PRESENTATION DE L'ORGANISME

N° ARI03710

Raison Sociale : **Université Bordeaux 4 - Montesquieu**
 Adresse : Avenue Léon Duguit
 33608 PESSAC CEDEX
 FRANCE
 Contact : Monsieur Jean-Pierre LABORDE

Statut Juridique : 7383 - Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel N° SIRET : 19330153800016
 Activité : 8542Z - Enseignement supérieur N° Tiers financier : 100280

PRESENTATION DU PROJET :

Année 2009

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

La microoxygénation est une technologie récente qui s'implante rapidement dans les propriétés et caves pour permettre d'obtenir rapidement des vins stables, fruités et faciles à boire immédiatement selon de nouveaux modes de consommation. Cette technologie permet de répondre plus facilement et plus rapidement à des appels d'offre, de mettre sur le marché des vins concurrentiels de façon précoce et de diminuer le temps d'élevage en chai. Cette technologie permet donc d'améliorer la performance économique du vin. Cependant, actuellement, la dégustation reste encore la seule méthode de contrôle et d'ajustement des doses d'oxygène à introduire. Même si une certaine expérience commence à exister, il est nécessaire d'apporter des réponses à plusieurs interrogations communes à tous les producteurs de vins.

Les équipements proposés sur le marché par plusieurs équipementiers transfèrent-ils l'oxygène de la même façon ? Ceci peut être étudié par la détermination des coefficients de transfert volumique (kl a).

La recherche associe trois partenaires universitaires de compétences complémentaires travaillant déjà sur la microoxygénation du vin et trois partenaires industriels du secteur œnologique. La recherche sur la microoxygénation fournira aux producteurs de vins la maîtrise de cette nouvelle technologie afin d'obtenir des vins souples et fruités.

Localisation Géographique : Aquitaine

Groupe d'intervention : Enseignement Supérieur / Recherche / Centres technologiques

Partenaires espagnols : Universidad Publica de Navarra

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :

32 700,00

Montant demandé : **64 737,00 €**

Montant éligible : **65 400,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant
ERAP/CIVRB	39 663,00
personnel 8558 €	
fonctionnement 22359 €	
Investissement 8746 €	
UMR ŒNOLOGIE/Bastor lamontagne	25 737,00
personnel 5409 €	
Fonctionnement 17250 €	
Frais généraux 3078 €	
Total Emplois	65 400,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	32 700,00
Autofinancement	50,00%	32 700,00
Total Ressources		65 400,00

Dossier : PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'USAGE DE LA DROGUE-ASSO BIZIA-09

N° 09003263

PRESENTATION DE L'ORGANISME

N° ARI00680

Raison Sociale : **Association BIZIA**
 Adresse : Centre Hospitalier Côte Basque
 Av. Interne Jacques Loeb
 64109 BAYONNE
 FRANCE
 Contact : Monsieur Jean-Pierre DAULOUEDE

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée
 Activité : 8690F - Activités de santé humaine non classées ailleurs

N° SIRET : 42904798800010
 N° Tiers financier : 20353

PRESENTATION DU PROJET :

Année 2009

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

L'Association BIZIA est impliquée de manière forte dans des actions transfrontalières de prévention et de réduction des risques liés à l'usage de la drogue. Dans ce projet avec la Navarre, l'objectif est de parvenir à améliorer les capacités d'intervention, en travaillant sur trois objectifs intermédiaires :

1 - Objectifs d'investigation :

Connaître, en milieux festifs et autres, les mécanismes sociologiques, épidémiologiques et toxicologiques relatifs à l'usage de drogues psychoactives et les modes d'infection de VIH et VHC.

Évaluer les risques et par la même identifier les moyens pour les prévenir.

Mettre en place d'un laboratoire d'analyse de produit par chromatographie sur couche mince sur site.

2 - Objectifs de prévention :

Développer les actions de prévention et de réduction des risques en milieux festifs et en particulier sur les lieux de consommation

3 - Objectifs d'assistance :

Adapter, coordonner et orienter s'il y a lieu, l'assistance aux différentes personnes ayant des consommations problématiques, soit par traitement pharmacologique, soit par relation avec le milieu social, et assurer le suivi de certains cas.

Localisation Géographique : BAYONNE (64)

Groupe d'intervention : Enseignement Supérieur / Recherche / Centres technologiques

Partenaires espagnols : Association Hegoak Elkarte

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :

21 000,00

Montant demandé : **21 000,00 €**

Montant éligible : **59 150,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **35,50%**

EMPLOIS	Montant
Personnel	48 850,00
Fonctionnement	10 300,00
Total Emplois	59 150,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	35,50%	21 000,00
INTERREG	64,50%	38 150,00
Autofinancement	0,00%	0,00
Total Ressources		59 150,00

Dossier : COMITÉ DE LIAISON AQUITAINE EUSKADI NAVARRE -UNIV BORDEAUX 1-09**N° 09003269****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI03769**

Raison Sociale : **Université Bordeaux 1**
 Adresse : 351, cours de la Libération
 33405 TALENCE CEDEX
 Contact : Monsieur Alain BOUDOU

Statut Juridique : 7384 - Autre établissement public national d'enseignement
 Activité : 8542Z - Enseignement supérieur

N° SIRET : 19330001900216
 N° Tiers financier : 100517

PRESENTATION DU PROJET :**Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

La coopération entre les universités d'Aquitaine, Euskadi et Navarre est conduite par un comité de liaison qui a permis de mobiliser les équipes d'enseignants et de chercheurs sur des échanges et des projets communs. Au fil des années, ces coopérations se sont renforcées, et représentent un acquis réel. En se fondant sur cette expérience et sur ses enseignements, le Comité de liaison des universités Aquitaine/Euskadi/Navarre souhaite amplifier ces coopérations, en les centrant maintenant sur des objectifs précisés, et en veillant à ce qu'une cohérence soit respectée, afin d'obtenir des effets supérieurs.

Les domaines privilégiés concernent :

- Les conditions nécessaires à la mobilité des enseignants,
- les échanges pédagogiques entre enseignants,
- la coopération pour formaliser une offre de formation universitaire et post-universitaire,
- la coopération pour la formation des docteurs,
- la coopération dans les programmes de Recherche - Développement - transfert de technologie.

Le comité de liaison coordonnera les travaux (réunions, séminaires, études) permettant d'avancer dans ces domaines, et de structurer les projets. Il convient de noter que la demande concernant les bourses à attribuer à la mobilité des étudiants sera examinée dans le cadre du règlement d'intervention « mobilité » adopté par l'Assemblée Régionale dans sa session plénière de Juin 2007

Localisation Géographique : Aquitaine

Groupe d'intervention : Enseignement Supérieur / Recherche / Centres technologiques

Partenaires espagnols : Universidad Publica de Navarra

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :**7 500,00**Montant demandé : **7 500,00 €**Montant éligible : **15 000,15 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant
Salaire en coût chargé	7 800,15
Frais de fonctionnement (missions, envoi documents, etc...)	1 000,00
Communication	1 200,00
Frais d'organisation Workshops enseignants	2 000,00
Frais d'organisation Workshops administratifs	1 500,00
Appui au montage missions/organisations de réunions	1 500,00
Total Emplois	15 000,15

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	7 500,00
Autres financements publics	20,00%	3 000,00
Autofinancement	30,00%	4 500,15
Total Ressources		15 000,15

Dossier : CUNA - ASSOCIATION NOBATEK -09**N° 09003286****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI02799**

Raison Sociale : **Association Nobatek**
 Adresse : 34 avenue de Bayonne
 64600 ANGLET
 FRANCE
 Contact : Monsieur Jacques TORTOS

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée
 Activité : 7112B - Ingénierie, études techniques

N° SIRET : 45193120800016
 N° Tiers financier : 36035

PRESENTATION DU PROJET :**Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

A travers un échange transfrontalier sur la qualité de vie dans les espaces publics selon différentes pratiques de conception urbaine, le projet vise à optimiser l'approche des quartiers pour considérer le facteur humain comme paramètre essentiel du quartier durable.

La confrontation de différents modes d'utilisation des espaces publics de chaque coté de la frontière et de différents modes d'urbanisation sera utilisée pour réaliser de nouveaux constats sur nos pratiques d'urbanisme des espaces publics et faire émerger des solutions innovantes pour le quartier.

Les constats et observations issus de ces échanges aboutiront au terme du projet à des préconisations pour les projets d'aménagement qui mobilisent les promoteurs de ce projet.

Les objectifs de cette coopération résident dans les points suivants :

- évaluer le processus de "planification urbaine éco-efficace" en Navarre et Aquitaine
- répondre aux attentes en matière de "confort-urbain", notamment par l'innovation,
- renforcer mutuellement les compétences en matière de développement durable, grâce au partenariat avec les centres technologiques, les entreprises, et les villes jumelées, en particulier Bayonne et Pamplona.

Localisation Géographique : ANGLET (64)

Groupe d'intervention : Enseignement Supérieur / Recherche / Centres technologiques

Partenaires espagnols : Alonso, hernandez y asociados arquitectos

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :**10 725,00**Montant demandé : **20 225,00 €**Montant éligible : **21 450,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant
Responsable technique et ingénieurs	19 000,00
Déplacement	400,00
Bibliographie	200,00
Software	1 350,00
Communication et diffusion	500,00
Total Emplois	21 450,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	10 725,00
Autofinancement	50,00%	10 725,00
Total Ressources		21 450,00

Dossier : ECHANGE EXPÉRIENCE AGRITOURISME-CHAMBRE RÉGIONALE
D'AGRICULTURE D'AQUITAINE-09

N° 09003291

PRESENTATION DE L'ORGANISME

N° ARI04001

Raison Sociale : **Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine**
 Adresse : Cité Mondiale
 6 Parvis des Chartrons
 33075 BORDEAUX CEDEX
 FRANCE
 Contact : Monsieur Dominique GRACIET

Statut Juridique : 7381 - Organisme consulaire
 Activité : 9411Z - Activités des organisations patronales et consulaires

N° SIRET : 18330034200023
 N° Tiers financier : 101116

PRESENTATION DU PROJET :

Année 2009

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

En Navarre, comme en Aquitaine, l'agritourisme une activité la plus importante chez les agriculteurs et éleveurs et se positionne comme étant une source de revenu complémentaires à leur activité et comme stratégie de développement du territoire.

A travers ce projet, les différents partenaires cherchent à initier et impulser des relations et des échanges entre les entités responsables du développement de l'agritourisme qui permettront, par la suite, d'identifier des lignes d'action conjointes à développer.

Le projet propose un premier échange entre les entités et techniciens responsables du développement du secteur dans chaque région ayant pour but le transfert d'expériences et une analyse de la situation dans les deux régions.

Ce premier contact inclura des échanges et visites d'études entre les techniciens des entités partenaires et d'autres entités responsables du développement du secteur.

Dans un deuxième temps, le projet vise à associer des agriculteurs et éleveurs de la Navarre et d'Aquitaine dans les échanges à travers l'organisation de visites de groupes d'une région aux initiatives développées dans l'autre et vice-versa. Afin d'en profiter au maximum pour apprendre et échanger, les groupes d'agriculteurs et éleveurs participeront aux événements les plus représentatifs de l'agritourisme au niveau régional.

Ces échanges seront accompagnés de campagnes de communication régional et spécialisé.

Localisation Géographique : Aquitaine

Groupe d'intervention : Action économique

Partenaires espagnols : Union de agricultores y ganaderos de navarra

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :

11 390,00

Montant demandé : **22 590,00 €**

Montant éligible : **22 780,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant
Frais de déplacement et logements réunions techniques, visites d'étude	12 780,00
Assistance technique	4 000,00
Communication	2 500,00
Organisation d'un événement	3 500,00
Total Emplois	22 780,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	11 390,00
Autofinancement	50,00%	11 390,00
Total Ressources		22 780,00

Dossier : ECHANGES DE JEUNES ET METHODES SOCIO EDUCATIVES - ARIT -09**N° 09003293****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI33692**

Raison Sociale : **ARIT**
 Adresse : **21 BIS VENELLE DES FRERES**
64200 BIARRITZ
FRANCE
 Contact : **Monsieur Frédéric DEMANGE**

Statut Juridique : 9220 - Association déclarée
 Activité : 8899B - Action sociale sans hébergement n.c.a.

N° SIRET : 31884625000021
 N° Tiers financier : 27816

PRESENTATION DU PROJET :**Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

L'Association pour la Recherche et l'Information sur les Toxicomanies (ARIT) et l'Association Navarra Nuevo Futuro assurent leurs missions dans des contextes différents (ANNF avec des mineurs sous protection et l'ARIT à travers des actions de prévention auprès des jeunes dans différents lieux d'intervention) mais partagent la même philosophie et la même vision de l'éducation et de la prise en charge des adolescents.

En 2008, un projet d'échanges a déjà été réalisé permettant de mieux se connaître (jeunes et adultes) et de poursuivre et approfondir ces relations.

Le projet présenté ci-après est une nouvelle étape dont les objectifs sont les suivants :

- disposer de nouveaux outils éducatifs pour mieux accompagner les jeunes impliqués dans les actions,
- mobiliser les travailleurs sociaux sur de nouvelles pratiques et leur permettre de s'inscrire dans un processus de formation permanente, et ainsi enrichir les compétences,
- créer une relation transfrontalière stable dans notre travail socio-éducatif auprès des adolescents
- systémiser nos échanges et théoriser sur les échanges comme outil socio-éducatif

Les travaux seront conduits durant l'année 2009, en mettant en oeuvre une "pédagogie intensive" et des sessions d'échanges pour assurer le transfert de méthodes entre les entités participantes.

Localisation Géographique : BIARRITZ (64)

Groupe d'intervention : Non précisé

Partenaires espagnols : Association navarraise Nuevo Futuro

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :**4 072,00**Montant demandé : **8 144,00 €**Montant éligible : **16 288,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **25,00%**

EMPLOIS	Montant
préparation et administration	950,00
Séjour à St Pée sur nivelle	2 240,00
Séjour à Pampelune	300,00
Réunions de travailleurs sociaux (déplacements, repas matériel, traduction)	550,00
Diffusion des transferts de compétences (matériel radio, matériel pour la prévention et l'éducation à la santé)	1 000,00
Personnel	11 248,00
Total Emplois	16 288,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	25,00%	4 072,00
Autofinancement	75,00%	12 216,00
Total Ressources		16 288,00

Dossier : LA CHANSON DE ROLAND - SOCIÉTÉ LA SMAC -09**N° 09004519****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI02293**

Raison Sociale : **Société La Smac**
 Adresse : 79 bis, avenue de la Libération
 33700 MERIGNAC
 Contact : Monsieur Jean-François HAUTIN

Statut Juridique : 5499 - Autre société à responsabilité limitée
 Activité : 5911C - Production de films pour le cinéma

N° SIRET : 31475020900012
 N° Tiers financier : 3372

PRESENTATION DU PROJET :**Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

Suite à la réussite de cette collaboration, il est décidé de développer avec IDEM un autre projet : LA CHANSON DE ROLAND. Il s'agit de la coproduction d'un film documentaire de long-métrage qui vise à faire comprendre la réalité historique de la Chanson de Roland, et à valoriser les travaux et les recherches autour de la bataille de Roncevaux.

La société SMAC produit depuis une dizaine d'année des documentaires en Aquitaine avec pour objectif de faire émerger de jeunes talents régionaux dans la création audiovisuelle et cinématographique, mais aussi de permettre à des auteurs confirmés de donner à voir sur notre région et au-delà.

A ce titre "Secretos de lucha", coproduit avec IDEM, société basque installée à Bilbao, et soutenu par la région Aquitaine, (fonds d'aide à la production et fonds commun Aquitaine / Euskadi) reçu de nombreux prix et a été sélectionné dans une trentaine de festival internationaux.

Au fur et à mesure des recherches et du travail d'écriture du réalisateur ce film a pris de l'envergure et d'autres partenaires ont été trouvés pour lui donner des moyens plus importants.

Localisation Géographique : MERIGNAC (33)

Groupe d'intervention : Formation / Culture / Sports

Partenaires espagnols : Société ITP

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :**12 000,00**Montant demandé : **12 000,00 €**Montant éligible : **71 744,44 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **16,73%**

EMPLOIS	Montant
Droits artistiques (traductions, recherches et documentation, intervenants scientifique et historiens)	7 250,00
Salaire et charges sociales	24 653,00
Interprétation	1 500,00
Décors et Costumes	10 000,00
Transports et défraiements	9 820,52
Moyens techniques	6 490,00
Pellicules et laboratoires	5 000,00
Assurances et divers	187,50
Frais généraux	3 993,49
Frais financiers	2849,93
Total Emplois	71 744,44

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	16,73%	12 000,00
Autres financements privés	25,09%	18 000,00
CNC	25,09%	18 000,00
CRA Direction de la Culture	27,88%	20 000,00
Autofinancement	5,22%	3 744,44
Total Ressources		71 744,44

Dossier : ECO TRANSREG II PME - ASSOCIATION INDUSPOLE -09**N° 09004524****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI01004**

Raison Sociale : **ASSOCIATION INDUSPOLE**
 Adresse : BP 6
 ZI DE LONS
 64143 BILLERE
 FRANCE
 Contact : Monsieur Philippe DUBOURG

Statut Juridique :
 Activité : 9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

N° SIRET : 39141942100022
 N° Tiers financier : 22555

PRESENTATION DU PROJET :**Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

Il s'agit de poursuivre la démarche initiée dans le projet ECOTRANSREG 2007/2008 en direction des PME/PMI et TPE de les zones industrielles gérées par INDUSPOLE et AIN, et devant mettre en oeuvre la norme environnementale ISO 14000.

Une première étape a permis de réaliser un état des lieux aussi bien dans le domaine public que dans les entreprises participantes. Les entreprises sélectionnées ont conclu de la première phase de ce projet qu'elles étaient prêtes pour une nouvelle étape dans le même cadre de travail au cours de laquelle seront envisagées des actions concrètes prévues dans la synthèse du premier programme ECOTRANSREG 2007-2008. Un nouveau programme est donc à prévoir dans le respect de l'Agenda 21 qui fixe les axes du développement durable :

- coopération internationale visant à accélérer le développement durable harmonieux dans les régions frontalières
- transfert des techniques écologiquement rationnelles
- promotion des modes de production et de consommation durable
- promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables
- gestion mutualisées des substances toxiques et des déchets.

Localisation Géographique : BILLERE (64)

Groupe d'intervention : Enseignement Supérieur / Recherche / Centres technologiques

Partenaires espagnols : Ain

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :**16 480,00**Montant demandé : **23 194,00 €**Montant éligible : **38 900,00 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **42,37%**

EMPLOIS	Montant
Préparation	
Déplacements, réunions en Navarre	2 000,00
Moyens techniques	1 000,00
Management environnemental	
Séminaires, salles/moyens techniques	3 900,00
Selection d'entreprises	5 000,00
Matériel, diffusion	3 000,00
Experts	3 000,00
Mutualisation des moyens	
Voyage	3 000,00
Traduction	1 000,00
Salle de réunion/matériel	2 000,00
Réponses techniques	
Experts	3 000,00
Documents	2 000,00
Salle/moyens techniques	3 000,00
Charte de bonnes pratiques	
Questionnaire	2 000,00
Déplacements, réunions en Navarre	1 000,00
Réalisation diffusion	2 000,00
Infrastructures d'accompagnement	
Création club Iso	1 000,00
Déplacement coordination Navarre	1 000,00
Total Emplois	38 900,00

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	42,37%	16 480,00
Autofinancement	57,63%	22 420,00
Total Ressources		38 900,00

Dossier : LINDUX ORREAGA II - CC DE BAÏGORRI GARAZI -09**N° 09004591****PRESENTATION DE L'ORGANISME****N° ARI01681**

Raison Sociale : **Communauté de Communes de Baïgorri Garazi**
 Adresse : Mairie
 64220 SAINT JEAN PIED DE PORT
 FRANCE
 Contact : Monsieur Jean-Michel GALANT

Statut Juridique : 7346 - Communauté de communes
 Activité : 8411Z - Administration publique générale

N° SIRET : 24640182200012
 N° Tiers financier : 27857

PRESENTATION DU PROJET :**Année 2009**

Procédure : Coopération transfrontalière (Investissement) - Fonds communs de coopération - Navarre

Description :

L'objectif principal de ce projet est de réaliser des actions d'intérêt commun qui contribuent au développement global afin de favoriser la coopération intercommunale à caractère transfrontalier, et ce, en divers domaines. Pour l'exécution de cet objectif principal, il a été établi un ensemble d'objectifs spécifiques :

-Favoriser la coopération entre les acteurs socio-économiques et culturels de ses territoires respectifs de même que l'amélioration des relations qui favoriseront l'intégration sociale des 2 territoires.

-Favoriser la connaissance du territoire transfrontalier pour les habitants de chaque côté de la frontière et sa mise en valeur comme ressource pour le développement économique touristique.

-Impulser différents projets qui sont déjà en marche, et en développer de nouveaux, depuis une perspective territoriale d'ensemble et à partir de la coopération transnationale.

Il s'agit d'un projet qui entend impulser diverses actions dans des domaines différents (environnement, langues, sports, tourisme, patrimoine historique-culturels, etc.) sur le territoire de Lindux-Orreaga afin de dynamiser les espaces au niveau socio-économiques, et de renouer les liens et relations qui historiquement ont existé entre les différents territoires
 Localisation Géographique : SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (64)

Groupe d'intervention : Innovation technologique

Partenaires espagnols : Ayuntamiento de Luzaide Valcarlos

MONTANT DE L'AIDE REGIONALE :**17 193,00**Montant demandé : **17 193,75 €**Montant éligible : **34 387,50 €**Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **50,00%**

EMPLOIS	Montant
Bulletin touristique	6 500,00
routes et cartons	8 250,00
Système wasp	2 250,00
Echanges et élus	8 387,50
Assistance technique	9 000,00
Total Emplois	34 387,50

RESSOURCES	%	Montant
Conseil Régional d'Aquitaine	50,00%	17 193,00
Autofinancement	50,00%	17 194,50
Total Ressources		34 387,50

CONVENTION TYPE

Direction Générale des Services :
Vice-Président :
Le Délégué Régional aux Affaires Européennes et
Internationales et à la Coopération Interrégionale

Affaire suivie par Monsieur Jean-Marie BLANC
Directeur des Fonds Structurels et de la coopération
transfrontalière

e-mail : jean-marie.blanc@aquitaine.fr
Poste : 05 57 57 86 16

Réf : JLM/LRL/JMB/VSL/ n° dossier progos

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 4231-1 et L 4231-3,

Vu l'arrêté de délégation de signature accordée au Directeur Général des Services du Conseil Régional d'Aquitaine en date du 25 juillet 2007,

Vu la délibération de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional d'Aquitaine du 15/12/2008 n° 2008/2964 fixant le cadre de l'appel à projets 2009 pour les Fonds communs de Coopération Aquitaine/Euskadi , Aquitaine/Navarre, Aquitaine/Aragon,

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional d'Aquitaine du date CP. – n° n° délib

IL EST CONCLU ENTRE

Le Conseil Régional d'Aquitaine, dont le siège est situé, 14 rue François de Sourdis - 33077 BORDEAUX Cedex, représenté par son Président, **Monsieur Alain ROUSSET**,

Ci-après désigné par les termes "la Région"

ET

Le (La) bénéficiaire, dont le siège est situé adresse – code postal, représenté (e) par, Monsieur nom du signataire, Titre du signataire.

Ci-après désigné(e) par les termes "le bénéficiaire"

LA CONVENTION SUIVANTE

Préambule :

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique et d'aménagement de son territoire, le Conseil Régional d'Aquitaine a créé trois fonds communs de coopération avec les trois communautés autonomes d'Euskadi, Navarre et Aragon. Ces fonds ont en effet pour but de promouvoir des projets de coopération entre agents socio-économiques d'Aquitaine et des Régions espagnoles limitrophes afin de renforcer les relations transfrontalières au bénéfice des activités contribuant au développement régional.

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Le Conseil Régional d'Aquitaine apporte un soutien à **nom bénéficiaire** pour la mise en œuvre de son projet **Titre du projet** sélectionné dans le cadre de l'appel à projet Fonds Communs de Coopération Aquitaine – **Aragon ou Euskadi ou Navarre**.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'utilisation de la subvention en question.

ARTICLE 2 : Montant de la subvention

Une subvention de **montant de la subvention** € maximum. Le coût total détaillé et le plan financement d'un montant de **montant éligible** € sont annexés à la présente convention.

ARTICLE 3 : Clause de publicité

Le bénéficiaire s'engage à mentionner de manière apparente sur tous documents promotionnels et d'informations ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation ou action de promotion relatifs à ce projet, le soutien du CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

ARTICLE 4 : Modalités de versement de la subvention

Le versement de la subvention interviendra **sur présentation d'un RIB à chaque demande de paiement** et dans les conditions suivantes :

! **50 % après la signature de la présente convention,**

! **le solde sur présentation des pièces suivantes :**

- bilan qualitatif des actions,
- présentation des factures ou pièces de valeur probante équivalente correspondante au relevé des dépenses (y compris extraction de la comptabilité correspondant au projet)
- relevé des dépenses, daté et signé, par le responsable habilité, établi conformément au modèle joint à la présente convention, en conformité avec les différents postes de dépenses présentés dans le budget prévisionnel,
- relevé des recettes perçues au titre du projet,

Les dépenses de personnel ainsi que les frais de déplacements sont éligibles uniquement dans le cadre du projet subventionné. Ces dépenses seront prises en compte selon les normes en vigueur dans la structure qui présente le projet, et sur présentation des divers justificatifs (coût réel des personnels et barèmes des frais de mission).

Le Conseil Régional ne sera pas tenu de verser tout ou partie de la subvention lorsque :

- le budget réalisé définitif est inférieur au budget prévisionnel de l'opération. Dans ce cas, le versement s'effectuera au prorata des dépenses effectivement réalisées avec un maximum de 50 % du coût total de l'opération réalisée,
- les justificatifs fournis sont jugés insuffisants pour évaluer la réalisation de l'opération et sa fonctionnalité telles qu'elles ont été prévues
- le compte-rendu d'activités ne permet pas, après avis technique, de constater la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réussite du projet.
- les conditions particulières d'attribution de la subvention telles qu'elles sont fixées aux articles 2, 3 et 5 ne sont pas remplies

Les sommes dues par le Conseil Régional seront versées sur le compte de la (le) **Nom du bénéficiaire**.

ARTICLE 5 : Conditions d'utilisation de la subvention

En cas de non réalisation, de retard de réalisation ou de modification dans la réalisation du projet ou du financement, le bénéficiaire s'engage à en informer le Conseil Régional d'Aquitaine qui statuera sur cette situation nouvellement créée et pourra demander son éventuel remboursement.

ARTICLE 6 :Durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa date de signature pour une période de deux ans maximum.

Article 7 : Avenants

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention devra être sollicitée avant la date d'échéance, notamment une demande de prorogation de délais qui devra être motivée par le bénéficiaire.

Après accord des parties, un avenant précisera les éléments modifiés de la convention sans que ceux-ci puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux de la l'article 2.

ARTICLE 8 : Règlement des litiges

Les parties conviennent que tout litige pouvant naître de l'application de la présente convention sera déféré, par la partie la plus diligente, auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, le
en deux exemplaires.

Pour **Nom du bénéficiaire**
Le (la) **Titre du signataire**

Pour le Président du Conseil Régional,
et par délégation

Le Directeur Général des Services

Nom du signataire

Jean-Luc MERCADIE